

Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Catherine LEFAY - SECTION 13 - COLLEGE B2

Recrutée en 2007 en tant que Maître de Conférences à Aix-Marseille Université (AMU) au sein de l'Institut de Chimie Radicalaire (UMR 7273), mes activités de recherche portent sur la synthèse et la caractérisation de copolymères antimicrobiens et/ou (bio)dégradables. Ces macromolécules et matériaux dérivés trouvent des applications dans des domaines tels que le biomédical, la construction, l'emballage ou encore les tensioactifs. Les copolymères (bio)dégradables tentent par ailleurs de répondre à un des challenges de recherche de demain, à savoir trouver une solution à la pollution par les plastiques et proposer des matériaux organiques sans danger pour l'homme et l'environnement. Ces activités de recherche sont ainsi en adéquation avec les domaines de recherche relevant de la section 13 du CNRS axée autour de la chimie et physicochimie de la matière molle.

En parallèle de mes activités de recherche et d'enseignement, je suis également assesseur de la section 33 de la CNU (mandat 2023-2027), directrice adjointe du département de chimie d'AMU (mandat 2021-2024) et responsable du parcours de 2ème année « ingénierie des matériaux et nanotechnologies » (IMN) du master Nanosciences et Nanotechnologies (Nano2) d'AMU.

Je suis candidate dans le collège B2 de la section 13 du Comité National avec le soutien de la CFDT Recherche EPST dont je soutiens les valeurs. J'ai choisi de me présenter au CoNRS car le laboratoire dans lequel je travaille (ICR, UMR 7273) étant une unité mixte de recherche, je me sens aussi impliquée, bien que Maitre de Conférences, dans l'évolution de cette institution prestigieuse de recherche publique.

Si je suis élue, j'aspire à participer de manière constructive et active aux discussions en lien avec le devenir de la section 13 du CNRS et défendre les intérêts d'une recherche académique de qualité de la manière la plus transparente et juste possible. Par ailleurs, si élue, je m'engage à utiliser au mieux mon expérience déjà acquise au sein de la section 33 de la CNU (expertise des dossiers de suivi de carrière, qualification, avancement de grade, repyramidage et RIPEC) pour évaluer les laboratoires et chercheurs relevant de la section 13 du CNRS lors des processus de suivi de carrière, recrutement et promotions.

Je vous invite à voter pour moi et pour les candidats soutenus par la CFDT Recherche EPST, en particulier pour **Nadège FOLLAIN** du même collège que moi afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA CFDT RECHERCHE EPST



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la CFDT Recherche EPST, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- Renforcer la collégialité en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- Écouter et informer l'ensemble de la communauté scientifique.
- Préserver le sens de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- S'opposer aux "Keylabs" et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- Mener notre mandat en toute indépendance, en coopération avec les autres élues de la section.

La CFDT Recherche EPST réclame :

- Une évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une meilleure répartition des crédits publics, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La réduction de la charge administrative, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un parcours de carrière intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'égalité femmes-hommes dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La suppression des CPJ, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un accès à la classe de CRHC qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le décontingentement de la HEB et l'allongement de la grille à la HEC pour les CRHC et les IRHC.
- L'attribution de la prime C3 (RIPEC) à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi:

- Le remplacement systématique de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une **recherche citoyenne, durable et responsable**, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats CFDT Recherche EPST, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.